

C.E.E., C.E.C.A, A.E.L.E. ne doivent pas être des inconnues pour vous : la boîte de Pandore de l'intégration européenne : [1ère partie]

Autor(en): **Monnet, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **50 (1962)**

Heft 19

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FEMMES SUISSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

19 mai 1962 - N° 19

50^e année

Rédacteur, responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 28 09

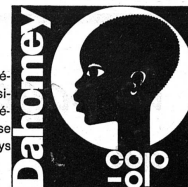
Administration :
Mlle H. Zwahlen
8, rue Pradier, Genève
Tél. (022) 33 47 57

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7,-
Etranger Fr. 7,75
y compris
les numéros spéciaux
Chèques post. I. 11791

AIDEZ-LES
VOUS AUSSI

parce que, coopérateurs, nous désirons que la coopération s'épanouisse aussi dans ces pays d'avenir.



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

SOMMAIRE

Page 2 : La page des consommatrices.
Page 4 : 61^e assemblée de l'Alliance de sociétés féminines suisses.
Page 5 : Au sein de l'Union européenne féminine.
Page 6 : Le malaise entre maîtresses de maison et « volontaires ».

La féminine comédie

L'ENFER

Bal ouvert ! Le soleil ? Pas encore levé !
Et la lune ? Il y a lurette
Qu'on ne l'a plus regardée !
La terre tourne, tourne, tourne
Comme la tête,
Un recommencement de recommencement
Perpétuel
A être fou.
Ce matin, comme les autres matins,
Vous avez repoussé le sommeil
Comme une couverture trop royale
Pour votre faible condition humaine,
Vous vous êtes repoussée vous-même
Parce que vous êtes la Femme.
On dit que le Juif est errant
D'un pôle du monde à l'autre pôle du monde,
Vous êtes, vous, condamnée à danser l'infernale ronde
D'un coin à l'autre de l'appartement,
D'un coin à l'autre de la rue pleine d'ém-

plettes
Où des condamnées comme vous sont toujours
D'en finir
En n'y parvenant jamais.
C'est le petit matin, c'est l'heure du duel,
Le redépart à zéro devant la première assiette
[sale,
Le premier couteau, les premiers récipients où
Les bols
A relaver, à ressuyer, à reclasser,
En ordre,
Et puis à ressortir
Pour les suivants que l'on entend déjà se ré-
Les enfants !
Ils sont beaux comme gouttes de rosée :
A-t-on encore le temps de les regarder
Quand on n'a même pas pu voir la lune ?
Ils sont turbulents comme des victoires :
A-t-on le goût de les entendre
Quand on est déjà tendu pour l'enfer qu'o-

tidien ?
On ne sait jamais par quel bout commencer,
Par les enfants ou par les chambres,
Par les habits à repasser
Avant le départ pour l'école,
Par la toilette ou le déjeuner
Ou les deux à la fois,
La toilette des autres, bien sûr,
Et le déjeuner des autres !
A-t-on le temps de penser à soi
Dans l'enfer domestique ?
Votre cerveau se tend
Chaque jour un peu plus
Pour résoudre les problèmes,
Problèmes d'imagination surhumaine,
D'économie,
De mémoire,
De génie,
D'observation,
De rapidité dans les courses,
Car il faut courir la rue des condamnées,
La rue pleine d'empilettes
Où, comme vos consœurs, vous êtes toujours
D'en finir
Avec le boucher,
Avec le boulanger,
Avec l'épicier et les filles
De ménagères surmenées,
Avec les stations debout dans les boutiques
[encombrées
Et les trolleybus-boîtes à sardines,
Avec vos varices et vos cors aux pieds,
Avec le poids des sacs et des paniers
Qui vous scient les doigts
Et vous scient les côtes
Et vous scient vos nerfs
Déjà usés.

(Suite en page 3)

C.E.E., C.E.C.A., A.E.L.E. ne doivent pas être des inconnues pour vous

La boîte de Pandore de l'intégration européenne

Au cours d'une conversation à bâtons rompus, je fis l'autre jour allusion à la C.E.E. Mon ami demanda :

— La C.E.E. ? De quoi s'agit-il ?
— Je crus à une de ses fines plaisanteries dont il est coutumier :
— Ça va, fis-je. Un homme cultivé comme toi ne peut l'ignorer. Tu veux me faire marcher.

— Pas du tout, je t'assure.
Ainsi, une fois de plus je constatais que, nous autres journalistes plus ou moins spécialisés, utilisons trop souvent des termes techniques que nos lecteurs n'ont pas assimilés comme nous. Expliquons-nous donc. Et tant pis si nous enfonçons en cours de route un certain nombre de portes largement ouvertes.

Lorsque, à la suite de la mise en vasselage des pays danubiens, les Etats occidentaux ressentent la nécessité de s'unir pour résister à la poussée du bloc oriental, ils tentèrent tout d'abord de cordonner leur action sur le plan militaire. Un traité instituant une communauté de défense (C.E.D.) fut conclu le 27 mai 1952. Hélas, le principe d'une intégration des armées européennes fut rejeté le 31 août 1954 par l'Assemblée nationale française. Tout était à recommencer.

C'est alors que M. Jean Monnet, président de la haute autorité de la C.E.C.A. (le pool charbon-acier) s'avisait de rechercher l'intégration continentale sur le plan économique tout d'abord, l'intégration politique devant nécessairement en résulter dans un stade ultérieur. Au cours des deux années qui suivirent, cette idée nouvelle fut abondamment discutée ; lors des conférences de Messine, de Venise et de Bruxelles, notamment. On tenta également de s'entendre sur la création d'une zone de libre échange de caractère apolitique à laquelle tous les pays de l'Europe libres auraient à participer. Cette for-

mule fut écartée, la création d'un marché commun devant être, dans l'esprit des promoteurs de l'intégration continentale, la première étape de l'association politique envisagée à plus longue échéance. C'est dans cet esprit que, le 25 mars 1957, les ministres plénipotentiaires de la France, la République fédérale allemande, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, signèrent à Rome un traité créant une Communauté européenne, cette C.E.E., dont il était question au début de ces lignes.

Le but du traité de Rome est de créer entre les Etats signataires une union douanière totale ; autrement dit une unité économique, un Marché commun au sein duquel les marchandises et les hommes pourront circuler librement. Les douanes nationales devraient ainsi être abolies entre les Six tandis qu'un tarif douanier commun serait institué face aux pays tiers. Ce bouleversement des structures économiques des Etats membres devant nécessairement s'accompagner d'une certaine égalisation des conditions de production et d'un harmonisation des législations nationales, une période de transition étant prévue à partir de l'entrée en vigueur du traité de Rome. Elle débuta le 1^{er} janvier 1959, date à laquelle une première réduction de 10 % des tarifs douaniers entre les Six fut appliquée ; plusieurs autres suivirent depuis lors.

La discrimination ainsi créée à l'égard des autres pays amena les Etats européens, exclus de la C.E.E., à se grouper de leur côté pour mieux défendre leurs intérêts jusqu'au moment où une formule d'accord avec le Marché commun pourrait être trouvée. Ainsi fut signée le 20 novembre 1959, à Stockholm, la convention instituant l'A.E.L.E., l'Association européenne de libre échange, à laquelle participent la Grande-Bretagne, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal et la Suisse. L'objectif des « Sept » était de créer un groupe purement économique, au sein

duquel chaque Etat conserverait sa liberté à l'égard des pays tiers, mais qui chercherait à s'organiser au même rythme que la C.E.E. afin d'être mieux en mesure de négocier ultérieurement un accord avec elle. L'A.E.L.E. n'était ainsi qu'une solution provisoire. Et insuffisante : pour la Suisse notamment, dont les échanges avec les Six sont un multiple de ceux avec les Sept. Au surplus, il est clair que cette ségrégation de l'Europe occidentale comporte de sérieux inconvénients et qu'un rapprochement entre les deux groupes s'imposait à plus ou moins brève échéance. Aussi les prises de contacts, les sondages et les négociations officielles n'ont-ils pas cessé au cours de ces dernières années entre les diverses capitales des Treize (Six et Sept). Elles ont abouti, il y a quelques mois, à un fait nouveau : la décision prise par la Grande-Bretagne d'adhérer au Marché commun. Décision qui peut être, du point de vue strictement helvétique, jugée de façon très différente selon que l'on considère qu'il s'agit là d'un « lâchage » de l'A.E.L.E. ou, au contraire, d'un premier pas fait en vue du rapprochement entre les Six et les Sept.

Il faudra de la patience, beaucoup de patience...

Ce bref — trop bref — résumé historique permet cependant de voir à peu près comment la situation a évolué. Les Sept — dont nous sommes — voudraient trouver une formule d'accord sur le plan strictement économique. Les Six exigent, en principe, une adhésion pure et simple au traité de Rome, redoutant tout ce qui pourrait affaiblir la portée de ce document. Les négociations officielles engagées depuis l'automne dernier cherchent à déterminer comment les intérêts particuliers du Royaume-Uni et du Commonwealth britannique peuvent être pris en considération par des clauses de sauvegarde... lesquelles — espère-t-on — pourraient être un jour invoquées par les autres membres de l'A.E.L.E. Jusqu'ici, ces négociations n'ont pas abouti à des résultats précis. Les points d'achoppement sont nombreux. Il faudra s'armer de patience. Et si les optimistes estiment qu'un pas décisif pourra être franchi jusqu'à cet automne, rien n'est moins certain.

D'autre part, il ne faut pas oublier que même si le gouvernement britannique obtenait gain de cause, la Suisse n'en tirerait pas automatiquement le bénéfice, son cas étant très différent. La neutralité de notre pays, à laquelle il ne saurait être question de renoncer actuellement pour s'intégrer dans la nébuleuse européenne ; la structure fédéraliste

(Suite en page 5)

Mme Maison de clame

consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine

Bon Genre
34, Marché NOUVEAUTES Tél. 25 62 00

Extrait vitaminéux

Bévita

pour assaisonner et tartiner

Levure vitaminéuse

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines